https://pierrealainmillet.fr/Gerard-Claisse-se-revele-2625



Gérard Claisse se révèleâ€¦

- Interventions -

Date de mise en ligne : vendredi 21 juillet 2017

Date de parution : 21 juillet 2017

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Le vice-président Gérard Claisse avait préparé une réponse très agressive et sans équivoque à notre demande d'un amendement pour la délibération sur le réseau de chaleur.

Il affirme que la métropole a fait au mieux dans l'intérêt du réseau de Vénissieux et que l'avenant prévoit des clauses de revoyure qui permettront de tenir compte d'éventuels abonnés lyonnais. Il ne dit rien de notre demande d'études pour éclairer de manière partagée son affirmation et tente d'opposer les usagers Vénissians aux usagers Lyonnais, laissant croire que nous demandions de faire payer les lyonnais, bien que j'avais pris soin de dire explicitement le contraire dans mon intervention.

Cette arrogance technocratique, tellement sûre de ces calculs, ne sait plus comment laisser une place au débat politique. Arrivé au conseil municipal de Lyon présenté par les communistes et longtemps membre du groupe communiste à la Courly, avant de devenir un des piliers d'une majorité de centre droit, Gérard Claisse ne peut comprendre que nous restons fidèles aux engagements pris devant les électeurs. Cela l'a conduit à une opération très méprisante à l'égard de l'histoire des élus communistes. Il a repris une citation connue de Marcel Houel dénonçant la création de la communauté urbaine comme un mauvais coup pour les communes, en la ridiculisant comme une peur injustifiée, et par le même coup en tentant de ridiculiser nos critiques actuelles de la métropole.

A vrai dire, je ne suis pas du tout vexé de la comparaison avec ce grand maire de Vénissieux, ce maçon qui a marqué la vie politique de l'agglomération pendant des décennies. Mieux, les faits lui ont, contrairement à ce qu'en dit Gérard Claisse, bien donné raisonâ€¦dans le temps. Il suffit de comparer l'évolution du poids respectif des budgets des communes et du budget de la métropole pour constater que Marcel Houel avait raison. La métropole a progressivement pris le pas sur les communes, et si elles restent encore des collectivités de plein droit, chacun a noté qu'il y avait désormais un conseiller délégué au « rapprochement et nouvelles communes »â€¦ dont que ce n'est pas finiâ€¦

Si cette mise en cause des communes a pris beaucoup de temps, c'est que les communes étaient vivantes, que leurs citoyens, leurs élus et notamment leurs maire, dont Marcel Houel, avant André Gerin puis Michèle Picard, ont défendu leur place dans la vie politique. Et c'est bien parce-que « ça résistait » que les lois récentes ont été votées, avec les métropoles, le statut de « nouvelles communes », le droit du préfet de redessiner la carte des collectivités et de leurs syndicatâ€¦ et que Macron avec Gérard Collomb à l'intérieur, veut en rajouter encore ! Toutes ces lois son justement la réaction à ce constat qu'il y avait encore « trop » de communes, autant en nombre qu'en importance.

Oui, Marcel Houel avait bien raison ! Et c'est en continuité avec lui que nous dénonçons des réformes institutionnelles antidémocratiques tout en agissant dans le cadre de la loi pour défendre au mieux nos communes !

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet